

Après le mot de bienvenue prononcée par M. le Principal, l'animateur rappelle les modalités d'organisation du débat sur l'avenir de l'école, souligne les enjeux par rapport à une vision d'avenir collective et novatrice, et fait appel aux témoignages des pairs du terrain face à la parole des experts. Il insiste sur les enjeux pour le collège qui doit s'interroger sur la pertinence des structures en place et en profiter pour réactiver et enrichir son projet d'établissement en profitant du temps donné par la banalisation de la journée. Il met en garde contre les débats parasites (laïcité, violence, banlieues...) et incite à une réflexion sur la notion d'équipe éducative, les pratiques pédagogiques, l'autorité, les enjeux de la décentralisation... préoccupations de terrain. M. le Principal rappelle le déroulement de la journée et propose l'organisation de commissions sur six thèmes qui ont été retenus préalablement. Pour plusieurs des thèmes, l'assemblée fait le choix d'un travail collectif pour que l'échange soit plus participatif. Les enseignants lisent alors une déclaration collective concernant le débat et demandent à ce qu'elle soit placée en annexe aux conclusions de l'assemblée.

L'animateur, à l'issue de la journée, s'est félicité de l'atmosphère sereine et constructive qui a présidé aux débats et des échanges fructueux qui ont eu lieu sur les thèmes choisis. Les expériences menées dans l'établissement ont pu être analysées et partagées, y compris par les parents qui n'en comprennent pas toujours les modalités pédagogiques, éducatives et humaines. Au-delà, la réflexion et les propositions sont pertinentes et méritent d'être écoutées.

Maurice Chabannon, animateur du débat

## **Sujet 2 :**

Pourquoi associer les notions de l'école française avec l'Europe ?

Nous tenons à garder la spécificité française, c'est-à-dire une Education Nationale avec des programmes, des examens communs à l'ensemble du territoire, et un financement national. L'école ne doit pas être soumise aux exigences de l'O.M.C. et à l'O.C.D.E.

L'école n'est plus la seule source d'information et de connaissance, concurrencée par les médias. Il faut donc donner aux élèves un socle de connaissances communes, leur permettant de s'ouvrir au monde, tout en gardant leur spécificité. Il faut également leur permettre d'avoir un regard critique pour pouvoir trier ce qu'ils reçoivent. Pourquoi ne pas mettre en place une éducation aux médias ? Il s'agit de concilier nos connaissances avec l'environnement médiatique des élèves.

Il faut restaurer l'apprentissage de valeurs communes, en dépit des diversités apparentes (culture, religion...), à travers l'enseignement des différentes disciplines.

Le statut de la famille ayant évolué, l'école tend à plus éduquer qu'instruire. On se demande jusqu'à quel point l'école doit le faire. Il faut demander à tous les domaines de la société de remplir ce rôle d'éducation. De même, toute la société doit contribuer à l'ascension sociale.

L'école doit former l'homme, le travailleur et le citoyen, mais sa mission première est celle d'enseigner des connaissances générales, permettant à chacun de se construire et de s'épanouir.

Sujets 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – 10 – 11 – 13 :

Le "**collège pour tous**", qui est la réponse française fournie, il y a bientôt 25 ans, à la demande éducative de notre société, est-il véritablement une réponse adaptée ?

Les diverses consultations nationales tous azimuts alimentées régulièrement par le constat réitéré du "**collège maillon faible**", n'ont débouché, de l'aveu même des bilans successifs, sur aucune réussite tangible malgré les mises en place successives de réformes d'ordre structurel (CPPN, CPA, 4<sup>ème</sup> préparatoire, 4<sup>ème</sup> professionnelle, 4<sup>ème</sup> technologie, 4<sup>ème</sup> d'aide et de soutien, classes hétérogènes, cycle d'observation en trois ans, en deux ans, en un an, groupes de niveau, groupes de besoins, classes de consolidation, études encadrées, dirigées, etc.) et la prise de conscience par les enseignants, dans un premier temps effarés ("que fait cet élève en 6<sup>ème</sup> ?!"), de la nécessité de varier les approches pédagogiques, de les différencier, de tenter de motiver les élèves, de s'adapter, de servir un public scolaire tel qu'il est et non tel qu'on aurait aimé qu'il fût, de prendre en charge spécifique les élèves en difficulté.

Que recouvre d'ailleurs la notion de prise en charge des élèves en difficulté ? En difficulté par rapport à quoi ? A un enseignement qui n'est pas fait pour eux ? A un système élitiste qui n'évalue la réussite qu'en fonction de programmes et d'une excellence destinés à conduire les meilleurs vers le baccalauréat S du lycée général ?

Une telle affirmation peut-elle être tolérée ? Quoi qu'il en soit, aucun tutorat, aucun suivi individualisé, si "préceptorisé" soit-il, ne vient réellement à bout des difficultés scolaires constatées.

Les acquis sont très fugaces, les progrès insignifiants ou peu probants au moment des bilans. Pire : avec le temps, il est généralement fait état d'une évidente régression. Les élèves concernés intériorisent alors l'échec, se dévaluent à leurs propres yeux ou/et rejettent le système responsable de leur mal-être.

L'an 2000 à peine passé, le constat est toujours le même :

- 20 à 30 % des collégiens sont tout à fait adaptés à l'enseignement qu'ils reçoivent
- 40 à 50 % sont en difficulté certaine
- 20 à 30 % sont en perte

Manque d'attention, manque de travail, manque d'intérêt, manque de capacités, résultats faibles, continuent d'être déplorés dans les conseils de classes. L'absence endémique de travail à la maison d'un grand nombre de collégiens est jugée accablante par les équipes éducatives désemparées.

Après s'être remis en question, l'enseignant se demande aujourd'hui si ce n'est pas le système et son idéologie de base qui génère l'échec. N'est-il pas vain de vouloir mettre tout le monde et pendant des années dans le même moule, en l'occurrence celui de la culture générale des anciens lycées où n'entraient en 6<sup>ème</sup> qu'une minorité triée et dont les programmes disciplinaires abstraits, fondamentalement intellectuels, loin d'être allégés, revus, adaptés, ont sans cesse continué de s'étoffer, se développer, s'élargir et s'alourdir ? (quelle phénoménale aberration, quelle insupportable prétention que les programmes de sciences humaines et expérimentales actuels !)

### **Le "collège pour tous" est malade.**

Outre les dégâts qu'il provoque parmi la jeunesse, il culpabilise jusqu'au mal-être les acteurs du terrain, les enferme dans un désarroi qui devient difficile à vivre pour un nombre croissant d'entre eux. Il débouche fatalement, et chaque année davantage selon le principe de la fuite en avant, sur "le lycée pour tous" dont un ministre de l'Education Nationale a dit un jour publiquement dans la presse (américaine) qu'il est (à son tour ?)... "**le maillon faible**" du

système éducatif français, et dont les indispensables réformes à venir devront désormais intégrer la prise en charge... des lycéens en (grande) difficulté !!

Malgré une mobilisation fantastique de moyens financiers et humains, le tout génère le plus fort taux de chômage des jeunes en Europe, sans que ceux-ci soient en fin de compte plus cultivés, ni scolairement meilleurs que leur homologues des autres sociétés occidentales.

### Quelle alternative ?

Pourquoi ne pas réfléchir sur la mise en place d'un système où disparaîtrait la notion de classe (division) et de culture générale tous azimuts, au profit de celle d'unités de valeur ?

☐ **En collège** : d'abord, et pour tous les élèves issus du CM2, un cycle d'adaptation et d'observation en deux ans, **exclusivement** consacré :

- ⇒ aux apprentissages fondamentaux
- ⇒ à la méthodologie
- ⇒ au soutien individualisé
- ⇒ à l'éducation civique fondée sur une morale de la responsabilité dans les domaines de la citoyenneté, de la sécurité, de la santé, de l'environnement, de l'information
- ⇒ à l'éducation artistique, sportive, manuelle

Ce cycle aurait pour corollaire la disparition de la notion (typiquement française) du redoublement, la suppression du travail à la maison (tout se ferait au collège), l'introduction d'un meilleur équilibre sur la journée des activités scolaires, avec des plages horaires tenant compte des capacités d'attention des élèves et de leurs rythmes biologiques.

Les activités d'éveil, artistiques, sportives, manuelles, ainsi que le travail personnel (études dirigées/encadrées) seraient situées l'après-midi par exemple.

L'enseignement des sciences humaines et expérimentales se limiterait exclusivement à l'acquisition de **notions simples**, fondamentales, permettant au jeune de se situer à partir de son environnement immédiat, dans l'espace et dans le temps et de connaître les principes essentiels de la vie biologique et physique.

A l'issue de ce cycle, les collégiens choisiraient un enseignement dit de second cycle, fondé sur le système universitaire des unités de valeur avec un nombre minimum obligatoire de ces unités, assorti d'U.V. facultatives optionnelles pour les plus performants.

Chaque unité de valeur correspondrait à un enseignement sur deux années, évalué chaque année sur la base d'un contrôle continu et d'un examen final.

En cas d'échec, l'élève pourrait être autorisé à refaire la première année de l'U.V. non réussie, tout en continuant en deuxième année dans les autres unités.

En fin de deuxième cycle, les collégiens seraient en possession d'un certain nombre d'unités de valeur obtenues ou pas avec mention.

L'orientation se choisirait alors en fonction de ces UV et des mentions éventuellement obtenues, et aurait pour débouché :

- le lycée d'enseignement général ou
- le lycée d'enseignement technologique ou
- le lycée d'enseignement professionnel ou
- l'apprentissage

☐ **En lycée**, commencerait un troisième cycle caractérisé par un enseignement en deux ou trois ans, fondé lui aussi sur l'obtention d'un certain nombre d'unités de valeur caractéristiques de divers baccalauréats.

Disparaîtrait là aussi la notion irréaliste autant qu'extrêmement coûteuse de culture générale (exit la philosophie, la LV2, les sciences humaines et expérimentales pour tous par exemple), au profit d'acquisitions plus sérieuses, solides, **dans des champs disciplinaires bien définis**. Education civique telle qu'abordée en collège, éducation artistique, sportive et manuelle seraient réhabilitées. Un espace de choix serait également réservé au suivi individuel du lycéen, dont le travail personnel serait exclusivement réalisé en établissement scolaire, ainsi qu'à l'élaboration de son projet d'orientation (quelles études supérieures, quelle intégration professionnelle ?)

Les baccalauréats seraient attribués en fonction de la réussite aux unités de valeur déterminées à partir des résultats obtenus au cours de contrôles continus et d'examens finaux.

### **Sujet 5 :**

Toutes les matières font partie et sont le lieu des apprentissages fondamentaux et sont nécessaires à l'ouverture d'esprit des enfants. Ce qui paraît accessoire aujourd'hui peut devenir fondamental demain.

Tout enseignement doit être dispensé par des enseignants compétents, ayant suivi une formation spécifique et diplômante, y compris l'enseignement des langues étrangères à l'école primaire.

L'éducation nationale ne doit pas être considérée comme un coût mais comme un investissement sur l'avenir. Le retour sur cet investissement sera la capacité des futurs citoyens à être partie prenante de la société qu'ils construiront.

### **Sujets 13-14 :**

Nécessité de différencier les notions de soutien au handicap et aide spécialisée à la difficulté scolaire.

L'intégration des élèves en situation de handicap nécessite les moyens en terme de formation des personnels, des moyens en temps de concertation, des moyens en terme de structures d'enseignement, de psychologues, de médecins scolaires. Ces moyens doivent relever de l'éducation nationale, des services publics.

Les différents services intervenant doivent être mis en synergie (éducation nationale, santé, collectivités territoriales pour l'aménagement de la ville et des locaux...)

L'expertise des enseignants doit être prise en compte dans les différentes structures de concertation (commissions spécialisées, handiscol...)

Il ne faut pas confondre scolarisation et intégration : l'intégration n'est pas un moyen mais un but.

Chaque cas d'élève est différent ; les moyens nécessaires et le niveau d'intégration doivent être explicités dans un contrat d'intégration. Le problème de l'évaluation scolaire des élèves intégrés est posé.

Trop d'élèves se retrouvent scolarisés en SEGPA, alors qu'ils devraient l'être en IME ou en IR. La question du recrutement et de la formation des enseignants de SEGPA est posée.

### **Sujet 15:**

Comment l'école doit-elle faire face à la difficulté de certains parents à éduquer leurs enfants ? Face aux problèmes de violence et d'incivilité, certains parents semblent absents ou bien débordés, ils ne peuvent plus faire face ; d'autres parents paraissent transmettre à leurs enfants des valeurs aux antipodes de celles de l'école républicaine : enfants consommateurs d'école comme s'il s'agissait d'un loisir "à la carte", parents "laisser faire" ou au contraire "ultra autoritaires".

Certaines initiatives semblent pouvoir contribuer à réduire le décalage existant entre l'école et les familles : une réunion en début d'année où les règles de vie du collège seraient expliquées aux parents afin qu'ils les comprennent et les acceptent ; un petit document qui redéfinisse les valeurs défendues au collège ; un règlement intérieur qui fasse apparaître un "contrat moral" à l'attention des parents.

Pour les cas extrêmes, quand parents et enseignants sont dépassés, l'intervention d'éducateurs pourrait être envisagée, de même que le recours à l'internat.

Faut-il renforcer l'autorité des enseignants et l'encadrement des élèves ? Quelles sont les sanctions efficaces ?

Si "avoir de l'autorité" c'est obtenir l'adhésion des élèves, les problèmes que l'on rencontre parfois sont "le refus de certains de travailler", voire de l'insolence, des conflits. La notion d'autorité nous fait penser à deux écueils : l'autoritarisme ou le "laisser faire", mais également la relativité de notre autorité selon les classes, les établissements, l'heure de la semaine ou encore notre disponibilité.

Concernant les "sanctions" dont la vocation reste éducative, on remarque une trop grande diversité entre les professeurs, et il semble que plus de cohérence et de progressivité permettrait aux élèves de mieux mesurer ce à quoi ils s'exposent. Il nous apparaît qu'une heure de concertation tous les mois "payée" permettrait aux équipes éducatives de repérer ensemble les élèves en difficulté, de décider de la conduite à adopter collectivement, et ainsi soutenir les professeurs connaissant des problèmes d'autorité.

Il semble aussi important de pouvoir parler à certains élèves à la fin du cours et de manière individuelle, or le temps manque au professeur qui doit s'occuper du cahier de texte et répondre aux questions ; une aération des inter-cours avec cinq minutes supplémentaires pourrait être utile à ce cadrage.

La réussite des élèves les plus en difficulté, qui peut passer par le soutien scolaire, comme rempart contre des problèmes de violence et les incivilités.

## **Sujet 21 :**

Nécessité absolue de redéfinir les tâches et les rôles des chefs d'établissement (représentation lors des grands débats médiatiques sur l'école, rôle pédagogique et non pas uniquement représentant de l'état).

Vrai problème de recrutement des chefs d'établissement car les responsabilités pénales sont de plus en plus lourdes ; en conséquence, sont affectés dans les zones difficiles des chefs d'établissement intérimaires sans formation ni vocation.

Décalage entre les consignes gouvernementales et les réalités du terrain.

Nécessité de s'adapter à l'évolution de la société : recrutement d'un personnel qualifié, avec une formation pédagogique suffisante pour s'adapter à la réalité du terrain.

Il faut revaloriser le métier d'enseignant : renforcer l'autorité de tout le corps éducatif et diminuer le poids des responsabilités pénales. Pour cela, une formation juridique serait souhaitable pour tous.

Il est essentiel de garder au sein des établissements scolaires les conseillers d'orientation, le personnel de surveillance, etc.

Trop de réformes ont été mises en place sans jamais avoir eu de bilan.

Métiers de l'éducation particulièrement usants : il faut prévoir un aménagement durant la carrière de l'enseignant avec la mise en place de "Temps-pause" (année sabbatique...) pour repartir du bon pied.

Nos trois priorités pour l'Ecole sont :

- L'Education n'est pas un coût mais un investissement
- L'Education doit rester Nationale
- La qualité du service public qu'est l'Education Nationale nécessite :
  - que les personnels aient une formation solide, y compris juridique, adaptée aux élèves qu'ils auront à encadrer
  - que leur métier soit réellement "revalorisé"
  - que leur autorité soit reconnue de tous
  - que leur carrière puisse se dérouler avec des temps de respiration

## **Motion signée par une cinquantaine de personnes :**

"Les membres de la communauté éducative du collège Django Reinhardt, soussignés, réunis aujourd'hui pour le grand débat sur l'Education Nationale, annoncé à grand renfort de publicité, tiennent à faire savoir qu'ils ne sont pas dupes de ce semblant de démocratie.

Certains d'entre nous se sont exprimés pendant plus d'un mois au printemps dernier : le gouvernement a refusé de nous écouter. Comment imaginer qu'il va prêter une oreille attentive à ce qui va sortir d'une journée de débat ?

Comment en une journée traiter de points aussi importants et difficiles à cerner et donc à résoudre que ceux qui nous sont proposés ?

La diversité des opinions va probablement s'exprimer au cours de cette journée et, quel qu'en soit le compte-rendu, il est facile d'imaginer que ne seront retenues que les idées correspondant au projet du gouvernement, dont on se doute d'ailleurs qu'il est déjà mis au point.

Il suffit pour s'en convaincre, de prendre connaissance du compte-rendu n° 17 du 3.11.2003, de la séance du mardi 28.10.2003 de la commission des finances de l'économie et du plan, de l'Assemblée Nationale.

*"Le véritable levier, c'est l'autonomie des établissements, qui peut leur permettre de disposer d'un budget global... il n'est pas possible d'imaginer passer une telle réforme en force." (L. Ferry).*

*"La lourdeur de la gestion du personnel peut être combattue par une meilleure organisation des options et la bivalence,... et le ministère s'interroge sur le fait de savoir s'il ne vaut pas mieux attendre que le grand débat sur l'éducation n'amène naturellement à poser ces questions de façon concrète" (X. Darcos).*

*"La généralisation des équipements informatiques devrait favoriser un travail plus autonome nécessitant un accompagnement différent des cours classiques : comme l'autonomie progresse avec l'âge, le temps scolaire pourrait diminuer" (X. Darcos).*

La loi de programme est déjà décidée et ce grand débat ne nous semble être qu'une mascarade destinée à faire croire aux enseignants, aux personnels, aux parents, aux partenaires et à tous ceux concernés par l'Education Nationale qu'ils vont être écoutés. La preuve a été faite aux mois de mai et juin 2003 qu'il n'en est rien.

D'autre part, nous avons pu juger de la crédibilité d'un gouvernement qui annonce, par l'intermédiaire de M. Ferry, à la télévision, que les I.D.D. vont être supprimés, et qui par ailleurs, les maintient.

Nous réaffirmons notre attachement à une Education vraiment Nationale, laïque, qui apporte les mêmes chances à tous, indépendante du pouvoir économique et qui permette à chaque élève de devenir, à part entière, les citoyens d'une France juste et équitable. Nous nous sommes battus contre des réformes qui nous semblent aller à l'encontre de ces missions. Et nous restons fidèles à nos convictions...